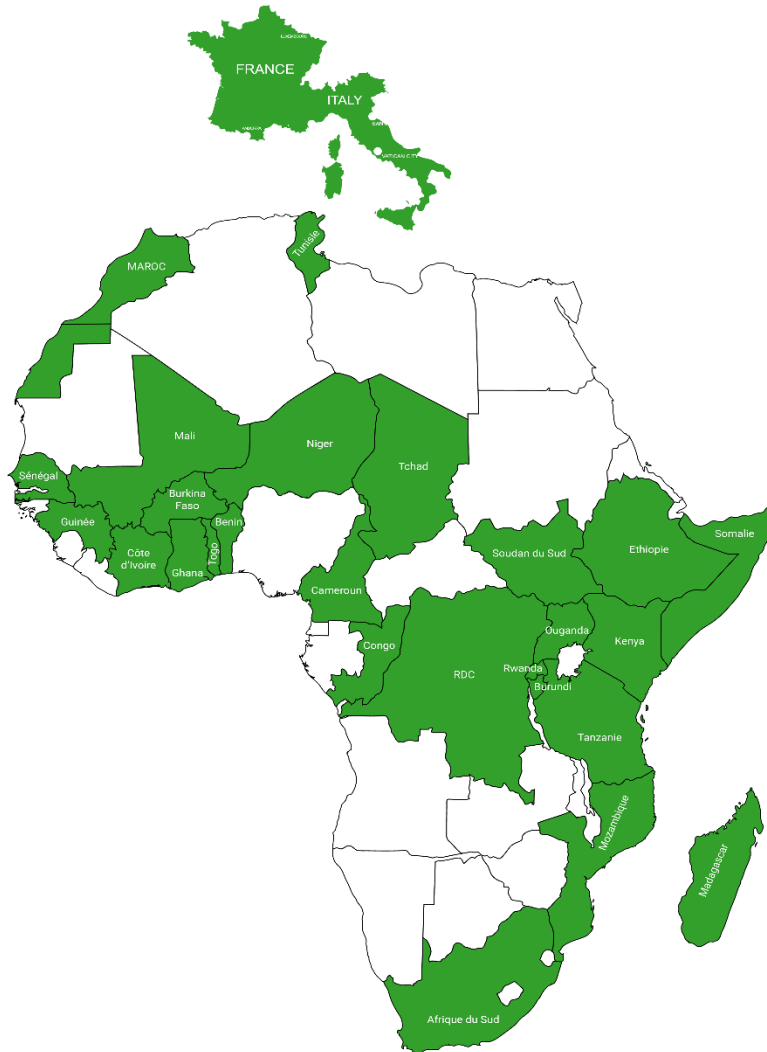




Microfinance African Institutions Network (MAIN)



TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION D'UN
MANUEL SUR « **L'APPROCHE ET LA METHODOLOGIE
POUR CONCEVOIR ET VENDRE DES PRODUITS ET
SERVICES FINANCIERS ECOLOGIQUES PAR LES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE** »

MAIN

BP : 1646 Lomé, Togo

Email: main@mainnetwork.org

Téléphone : 00 228 22 21 47 57

Web site: www.mainnetwork.org

Table des matières

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II - PRESENTATION DU MAIN.....	5
III - OBJECTIFS DE LA MISSION	6
IV- METHODOLOGIE.....	7
V - LES LIVRABLES & RESULTAT ATTENDUS	7
VI - DUREE DE LA MISSION	7
VII - PROFIL ET QAULIFICATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICE RECHERCHE	7
VIII – CRITERES DE SELECTION.....	8
IX. CALENDRIER.....	8
X – PRESENTATION DES OFFRES.....	8

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique fait face à de nouveaux enjeux tels que ceux liés aux effets du changement climatique, alors même que de nombreux défis restent encore à résoudre pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le défi pour les Institutions de Microfinance (IMF) africaines est non seulement de continuer à proposer des produits et services accessibles favorisant l'inclusion financière et qui répondent à la demande de leur clientèle, mais également de répondre aux enjeux climatiques. Or, jusqu'ici, les IMF africaines sont peu mobilisées sur ces enjeux. Elles se doivent de prendre une part active aux processus de transition écologique et sociale en particulier en développant une microfinance verte en capacité de soutenir le développement d'une agriculture durable, de l'économie circulaire, des énergies renouvelables, etc.

Les IMF africaines doivent également proposer de nouveaux services financiers et non financiers de nature à accompagner – en particulier les paysans – les stratégies locales d'adaptation aux effets du changement climatique.

Aujourd'hui, l'enjeu majeur pour les IMF africaines est de proposer de nouveaux services financiers et non financiers qui permettent à la microfinance de jouer son rôle dans le contexte de la lutte contre les effets du changement climatique et dans l'atteinte des ODD : une tâche qui requiert vision prospective, professionnalisme et expérience.

Les populations les plus sensibles aux effets du changement climatique sont les communautés vulnérables (et plus particulièrement rurales), exclues financièrement et vivant dans des pays à faible revenu. Les moyens de subsistance de ces communautés proviennent des activités les plus touchées par le changement climatique (agriculture, sylviculture, pêche, etc.), et par l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, la sécheresse, les tempêtes, etc. Cette vulnérabilité, accentuée par les faibles capacités économiques et institutionnelles des pays les plus touchés, incite les populations affectées à migrer vers les zones urbaines et au-delà des frontières en tant que réfugiées. Ces populations vulnérables sont celles ciblées en priorité par les IMF.

Les institutions financières de proximité au service de clients en situation de vulnérabilité, sont par voie de conséquence également fragilisées par les effets du changement climatique. Pour renforcer la résilience de leurs clients, elles doivent donc s'adapter à l'évolution de la situation économique de leurs clients (y compris leur capacité à rembourser leurs dettes), et mettre en place des systèmes qui permettent d'apporter des réponses rapides et efficaces aux catastrophes climatiques. Il est dès lors nécessaire de combler les lacunes des IMF sur ces enjeux. Il s'agira de les sensibiliser et de renforcer leur compréhension des risques climatiques par le biais d'une assistance technique et de formation. Force est de constater que les IMF sur le continent africain sont peu préparées à ce défi. Les effets du changement climatique peuvent pour bon nombre d'entre elles fragiliser une pérennité économique déjà difficile à

atteindre. Dans ces conditions, un des enjeux majeurs pour les IMF auquel le projet souhaite répondre, est leur adaptation au risque climatique.

La lutte contre les effets du changement climatique n'est pas seulement souhaitable, mais nécessaire et indispensable. Cette alerte n'est pas récente, tout comme l'appel à une action urgente qui pour être efficace, devra être globale et coordonnée. Le changement climatique est déjà à l'œuvre ; il est en grande partie le résultat des activités humaines, et l'inaction face à ce phénomène constitue une attitude irresponsable vis-à-vis des générations futures qui risquent de souffrir de dommages irréversibles avec de lourdes conséquences environnementales, sociales et économiques.

Lutter contre les causes anthropiques du changement climatique suppose d'engager une transformation profonde de nos sociétés : la manière dont elles conçoivent l'économie, les façons de produire l'alimentation, les façons de consommer, etc. C'est une transition vers une société qui conçoit le progrès et le développement économique et social d'une façon respectueuse des Hommes et des limites de la Terre qui doit être favorisée. La responsabilité vis-à-vis des générations futures couplée à une perspective de « croissance verte » peut constituer un puissant moteur pour réaliser la transition vers un mode de vie et de production plus écologiquement responsable. Ce passage de la théorie à une mise en œuvre concrète passe par un financement adéquat et durable, surtout si, comme c'est le cas en matière de lutte contre le changement climatique, l'engagement doit être maintenu sur le long terme.

C'est dans cette perspective et vue de permettre aux professionnels du secteur de la microfinance s'engager durablement dans le TES, de maîtriser et d'intégrer à leurs pratiques le financement des produits écologiques et participer de ce fait à la réalisation de l'objectif 17 des ODD que le MAIN a décidé de publier cet ouvrage intitulé « **Approche & méthodologie pour concevoir et vendre des produits et services financiers écologiques par les institutions de microfinance** » au profit des acteurs de la finance inclusive conformément à l'Activité 1.3 du Résultat 1 du projet : La finance inclusive en Afrique face aux défis de la transition écologique et sociale : enjeux et renforcement des capacités des acteurs africains par une offre de formation innovante et adaptée.

II - PRESENTATION DU MAIN

2.1 Création

Le réseau MAIN (Microfinance African Institutions Network) est une Association internationale à but non lucratif créée en 1995 à Abidjan à l'initiative de plusieurs institutions possédant une longue expérience dans la microfinance et/ou la promotion des micro-entreprises en Afrique.

Au 31 décembre 2021, le MAIN compte 119 membres dans 28 pays. Le MAIN regroupe des SFD, des réseaux nationaux, des ONG travaillant dans la microfinance, des coopératives, des banques, et des organismes « ressources » (universités, investisseurs sociaux)

2.2 La mission

Le réseau MAIN a pour mission de contribuer au renforcement du rôle économique et social des Institutions Africaines de Microfinance par la mise en place d'un programme Africain de promotion de la Microfinance dans le processus de développement du continent.

2.3 Les objectifs

- Renforcer les capacités opérationnelles des Institutions de Microfinance (IMF) africaines afin qu'elles fournissent des services financiers efficaces et durables aux opérateurs économiques marginalisés (à faibles revenus)
- Créer des espaces de réflexion et d'échanges pour aider les IMF à mieux comprendre leur environnement et se saisir des enjeux nationaux et internationaux afin qu'elles intègrent leurs actions dans un processus de développement global.

2.4 Les activités

Les activités du Réseau MAIN s'articulent autour des axes suivants :

- **La formation** : renforcer les capacités internes des institutions de microfinance afin qu'elles puissent assurer leur pérennité et fournir à leur clientèle des produits et services adaptés. MAIN a développé des partenariats avec deux universités africaines et a créé des programmes spécifiques de formation diplômante pour la microfinance. De plus le MAIN organise des formations thématiques qui répondent aux besoins et aux défis des membres ou acteurs de la finance inclusive sur le continent africain.
- **La promotion de la Transparence** : A travers cet outil, l'institution peut connaître son niveau de transparence. L'index de transparence est calculé et intégré dans SPI4 à partir de plusieurs éléments et donne lieu à un résumé graphique et à un score de transparence.
- **L'apprentissage par les pairs** : par le biais des formations et des visites d'échange, MAIN donne une occasion unique aux praticiens de la

microfinance de différents pays d'échanger sur les enjeux auxquels ils font face et les innovations qu'ils sont en train de mettre en œuvre.

- **La communication** : le MAIN facilite et promeut les échanges d'informations dans le secteur de la microfinance en éditant périodiquement une newsletter, en animant un site internet d'échanges, et en réalisant des publications.
- **La recherche et développement** : analyser et publier les connaissances et expériences acquises avec notamment la réalisation d'études ou la production de matériel méthodologique

III - OBJECTIFS DE LA MISSION

Le consultant devra rédiger un manuel **très** pratique sur « **l'approche et la méthodologie pour concevoir et vendre des produits et services financiers écologiques par les institutions de microfinance** »

1. Le manuel devra prendre en compte et pas **exclusivement** les éléments suivants :

- L'état des lieux de l'engagement des institutions de microfinance africaines dans la Transition Ecologique et Sociale ;
- Présenter quelques exemples d'institutions modèles déjà engagées dans la TES en Afrique et parler de leurs expériences
- Les spécificités des produits et services financiers écologiques ;
- Les contraintes liées au financement des produits et services écologiques par les IMF ;
- Les mécanismes adaptés et innovants de financement des produits et services écologiques par les institutions de microfinance eu égard au niveau de développement actuel de ce secteur ;
- Les appuis que l'on pourra mettre en place pour le renforcement des capacités des différentes parties prenantes (IMF, OP, ...) ;
- Les différents types de crédit vert avec la TES ;
- Les dispositifs d'études des dossiers de crédit vert ;
- Les outils de mesure d'impact sur l'IMF et ses membres.

2. Le manuel doit être d'un maximum de 100 pages sous format A5

3. Le manuel devra s'inscrire dans l'évolution actuelle de la Microfinance en tenant compte des notions de financement de produits et services écologiques en lien avec de la Transition Ecologique et Sociale et de l'engagement des institutions de microfinance dans la lutte contre les changements climatiques

4. Le manuel devra faire ressortir les questions du « genre » et des « personnes vulnérables » dans le processus de Transition Ecologique et Sociale

5. Le manuel reste l'entière propriété du MAIN

6. Le cabinet ou le prestataire de service s'engage au respect des clauses de protection et de confidentialité relatives au manuel élaboré.

IV- METHODOLOGIE

L'approche méthodologique proposée pour cette mission est l'approche participative. La mission sera réalisée en associant la direction exécutive, les membres et les partenaires du MAIN ayant une expérience sur la thématique. Des entretiens pourront être organisés si possible au cours de la réalisation de la mission avec les différents acteurs.

V - LES LIVRABLES & RESULTAT ATTENDUS

Il est attendu du consultant un manuel **très pratique** sur « **l'approche et la méthodologie pour concevoir et vendre des produits et services financiers écologiques par les institutions de microfinance** » d'un maximum de 100 pages avec des illustrations concrètes pour permettre une meilleure compréhension et application de cette méthodologie par les praticiens de la microfinance.

A la fin de la mission, une publication sur la dite thématique sera disponible.

VI - DUREE DE LA MISSION

Le prestataire de service a une durée de quatre (04) mois maximum à compter de la date de signature du contrat pour rendre le document final au MAIN.

VII - PROFIL ET QAULIFICATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICE RECHERCHE

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en Microfinance ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les questions de la Transition Ecologique et Sociale ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique de la Transition Ecologique et Sociale ;
- Avoir une expérience des questions du financement des produits et services financiers écologiques ;
- Avoir une bonne connaissance des questions du « genre » en lien avec les questions de la Transition Ecologique et Sociale
- Avoir une très bonne connaissance des IMF, organisations paysannes, agents techniques d'agriculture, prestataires de services agricoles ;
- Avoir une expérience dans un projet similaire serait un atout ;
- Avoir une connaissance du secteur de la microfinance en Afrique ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française ;
- Etre disposé à faire des présentations ou interviews relatifs au Manuel ;

- Excellentes capacités de relations interpersonnelles, d'organisation et de communication.

VIII – CRITERES DE SELECTION

Les propositions techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Pondération
Compréhension des TdR	10%
Méthodologie proposée	20%
Qualification du consultant ou du cabinet	15%
Expériences du consultant ou du cabinet	15%
Planning ou chronogramme du travail	10%

La proposition financière contribuera pour la sélection finale du consultant ou du cabinet à hauteur de 30%.

IX. CALENDRIER

Le calendrier indicatif à respecter sera le suivant :

Etape	Date limite
Réception des propositions	10 Juin 2022
Annonce de l'offre retenue	15 Juin 2022
Signature du contrat	22 Juin 2022
Remise de la version provisoire	16 Septembre 2022
Retour du MAIN sur la version provisoire	30 Septembre 2022
Remise de la version finale de la publication	07 Octobre 2022

X – PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats intéressés par cette offre doivent faire parvenir leur offres techniques et financières ainsi que leur CV **au plus tard le 10 Juin 2022 à MAIN à l'adresse électronique suivante main@mainnetwork.org avec pour objet Publication manuel intitulé « Approche et méthodologie pour concevoir et vendre des produits et services financiers écologiques par les institutions de microfinance».**